

# RAPPORT ANNUEL 2020

[fva.ch](https://www.fva.ch)

 **FVA**  
FONDATION VAUDOISE  
CONTRE L'ALCOOLISME

**Juin 2021**

Graphisme et grandes photos

© [www.haymoz.design](http://www.haymoz.design)

Lausanne

# Sommaire

<b>Le mot du directeur</b> par Franck Simond	<b>5</b>
<b>Le mot du président</b> par Jean-Pierre Randin	<b>7</b>
<b>L'année 2020 en chiffres</b>	<b>8</b>
<b>Secteur Prévention</b> par Stéphane Caduff, Responsable du secteur Prévention et Directeur suppléant	<b>11</b>
<b>Secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique</b> par Aline Boquien, Responsable du secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique et Membre de direction	<b>23</b>
<b>Le Conseil de fondation</b> au 31 décembre 2020	<b>35</b>
<b>Les collaborateurs</b> au 31 décembre 2020	<b>36</b>
<b>Nous contacter</b>	<b>40</b>



# Le mot du directeur



**Franck SIMOND**, Directeur de la FVA

## **Le temps de *la Covid***

Début janvier 2021, nous n'avions heureusement à déplorer aucun cas, pour le moins à notre connaissance ou objectivés par un test positif, au sein de notre institution. Certainement la preuve d'une prise de conscience partagée par tous nos collaborateurs et de mesures efficaces et proportionnées prises par la direction. Certes, plusieurs quarantaines préventives effectuées mais sans compromettre la poursuite de nos activités pour nos bénéficiaires. Nous sommes restés ouverts tous les jours depuis le début de la crise et je tiens à remercier toutes nos équipes.

L'organisation du travail, basée sur un système de deux jours en présentiel planifiés pour limiter les contacts, le solde étant réalisé en télétravail, est en place depuis la fin de l'été dernier, avec un régime légèrement différent pour le secteur Prévention où le télétravail est plus accessible.

Dans notre secteur d'Accompagnement Socio-Thérapeutique (SAT), nous avons constaté une hausse des demandes, qui devrait, nous l'espérons, compenser la diminution de certaines activités imposée lors du confinement. L'occasion de mettre en pratique la téléconsultation en s'adaptant.

Dans notre secteur Prévention, il a fallu faire preuve d'innovation pour atteindre nos buts alors même que les milieux scolaires, festifs, sportifs étaient au ralenti ou à l'arrêt.

Mon inquiétude aujourd'hui est de voir émerger, tant auprès de nos bénéficiaires que de notre personnel, une nouvelle forme d'épuisement sournois, dont je crains le développement ces prochains mois.

Les crises sont souvent un bon révélateur du fonctionnement d'une institution et même si nous en serions bien évidemment passés, je constate que nos structures fonctionnent bien et répondent aux missions fixées par les organismes qui nous subventionnent. Je tiens à les remercier pour leur confiance, tout comme le Conseil de fondation.



## Le mot du président



**Jean-Pierre Randin**, co-président ad intérim de la FVA

## **Unis contre** *la Covid*

Qui pouvait présager qu'une structure ultramicroscopique, inodore et incolore allait mettre sens dessus dessous la planète entière.

Nous commençons à mesurer les effets dévastateurs de la pandémie qui se déploie depuis mars 2020.

Le confinement obligé et l'arrêt brutal de la vie sociale et économique ont eu et ont, aujourd'hui encore, des effets dévastateurs sur la santé physique et psychique de toutes les générations, accentuant les disparités sociales et économiques, attisant les addictions.

Il a fallu garder le lien avec les bénéficiaires de la FVA, avec les moyens du bord, en usant notamment de la téléconsultation, pour se prémunir de toute contamination.

Les Etats renflouent l'économie en péril. Très endettés, quelle politique vont-ils mener dorénavant ? L'Etat de Vaud, principal apport financier de la FVA, va-t-il maintenir ses engagements en termes de prévention et de soutien pour le secteur socio-thérapeutique ? Ne va-t-il pas considérer que désormais cela est de la responsabilité des assurances ou de celle d'autres instances purement étatiques ? La quasi exclusion de la FVA de la prise en charge des bénéficiaires en milieu carcéral, n'en est-elle pas la prémisse ? Le Conseil de fondation et le directeur se sont fortement mobilisés pour assurer le budget à fin 2019 et début 2020 ; ce n'était pas gagné d'avance.

Et pourtant, jamais la FVA n'a autant trouvé sa justification dans cette cruelle et mortifère période synonyme de crise sociale et économique.

# Bilan au 31 décembre

<b>ACTIF</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>984'941</b>	<b>802'525</b>
Garanties loyers	685'063	550'975
Créances résultant de prestations	96'200	96'736
Créances vis-à-vis d'institutions liées	146'991	62'176
Comptes de régularisation actif	56'688	92'637
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1'454'937</b>	<b>1'399'833</b>
Garanties loyers	20'616	20'616
Mobilier	1	1
Informatique et Téléphonie	7'352	18'762
Véhicule(s)	3	3
Immeuble	1'115'150	1'128'850
Rénovation immeuble	95'095	0
Aménagements locaux	216'720	231'601
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>2'439'878</b>	<b>2'202'358</b>

<b>PASSIF</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>ENGAGEMENTS A COURT TERME</b>	<b>152'162</b>	<b>313'219</b>
Dettes résultant de prestations	42'837	153'716
Comptes de régularisation passif	109'325	159'503
<b>ENGAGEMENTS A LONG TERME</b>	<b>549'500</b>	<b>563'500</b>
Dettes hypothécaires	549'500	563'500

<b>CAPITAL DE FONDS (FONDS AFFECTES)</b>	<b>689'711</b>	<b>314'873</b>
Financement reçus d'avance	277'441	142'313
Fonds renouvellement équipements (A&SR)	49'800	49'800
Fonds financement aménagements locaux	112'470	122'760
Fonds de réserve DGS	250'000	0
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>1'048'506</b>	<b>1'010'765</b>
Capital versé	50'000	50'000
Capital libre (généré)	62'765	79'218
Fonds immeuble	700'000	700'000
Fonds aménagements locaux	75'000	75'000
Fonds entretien immeuble	30'000	30'000
Fonds formations longue durée	48'000	48'000
Fonds d'aides financières	5'000	5'000
Fonds ressources humaines	10'000	10'000
Fonds communication	30'000	30'000
Fonds santé et sécurité au travail	45'325	0
Résultat de l'exercice	-7'585	-16'453
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>2'439'878</b>	<b>2'202'358</b>

# Compte d'exploitation

<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Contributions des pouvoirs publics	3'569'921	3'162'792
Produits des prestations et sous-locations	18'452	27'503
Dons et produits divers	3'323	8'360
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3'591'696</b>	<b>3'198'655</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>CHARGES DIRECTES DE PRESTATIONS</b>	<b>-2'646'892</b>	<b>-2'668'879</b>
Charges de personnel	-2'158'839	-2'222'124
Charges liées aux locaux	-175'672	-158'439
Autres charges d'exploitation	-113'396	-97'284
Contributions diverses	-23'511	-25'761
Matériel et prestations de tiers	-101'631	-110'814
Communication	-66'894	-40'189
Amortissements	-6'949	-14'269
<b>CHARGES ADMINISTRATIVES</b>	<b>-506'960</b>	<b>-600'007</b>
Charges de personnel	-384'119	-481'832
Charges liées aux locaux	-31'257	-35'370
Loyer des bureaux	-93'939	-87'131
Loyer des places de parc	-11'173	-9'354
Entretien locaux (produits de nettoyage)	-16'976	-18'060
Charges de PPE	-25'893	-25'693
Intérêts hypothécaires	-10'927	-11'153
Amortissement immobilier	-43'306	-37'800
Energie et eau	-4'716	-4'618
Autres charges d'exploitation	-20'176	-21'728
Administration	-65'547	-55'207
Amortissements	-5'860	-5'870
<b>Résultat intermédiaire (- = déficit)</b>	<b>437'845</b>	<b>-70'231</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-383</b>	<b>-299</b>
Produits financiers	0	1
Charges financières	-383	-300
<b>Résultat annuel d'exploitation (- = déficit)</b>	<b>437'461</b>	<b>-70'530</b>
<b>RÉSULTAT HORS EXPLOITATION</b>	<b>-24'883</b>	<b>-37'904</b>
Produits exceptionnels, uniques ou hors période	143	1'038
Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	-25'025	-38'943
<b>Résultat annuel avant affectations</b>	<b>412'578</b>	<b>-108'435</b>
<b>VARIATION DES FONDS AFFECTÉS</b>	<b>-374'838</b>	<b>91'982</b>
Report de financements de programmes/projets	-41'868	5'932
Report de financements du programme Movendi	-93'260	0
Utilisation Fonds renouvellement équipements (A&SR)	0	15'760
Utilisation Fonds financement aménagements locaux	10'290	10'290
Attribution (-) / Dissolution Fonds de réserve DGS	-250'000	60'000
<b>Résultat annuel avant attribution au capital</b>	<b>37'740</b>	<b>-16'453</b>
<b>VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION</b>	<b>-45'325</b>	<b>91'982</b>
Attribution (-) Fonds santé et sécurité au travail	-45'325	0
<b>RÉSULTAT ANNUEL APRÈS AFFECTATIONS</b>	<b>-7'585</b>	<b>-16'453</b>



# Secteur Prévention



**Stéphane Caduff,**

Responsable du secteur Prévention et Directeur suppléant

## La prévention au temps de la Covid

Les actions de prévention de la FVA sont élaborées de manière à toucher directement le public auquel elles s'adressent. Basées sur une approche expérientielle, nos interventions valorisent l'écoute et la qualité du lien permettant de rencontrer les spécificités, les enjeux, ainsi que les valeurs individuelles et collectives des personnes dans leur rapport aux consommations et à la prévention dans la vie réelle.

Il est dès lors normal que la pandémie de Covid-19 ait eu un impact très important sur les prestations du secteur. En effet, la fermeture des écoles, l'annulation des grands festivals, les fermetures en milieu festif, ainsi que la suspension des activités sportives ont limité de manière significative le déploiement de nos actions. Cette situation nous a demandé d'adapter nos prestations, de trouver de nouvelles formes d'intervention. Néanmoins, des actions de prévention et de réduction des risques ont pu être menées auprès du public en collaboration avec les lieux ayant pu maintenir leurs activités. Bien évidemment, pas dans les mêmes proportions et, en fonction des projets, pas avec la même intensité.

La situation de semi-confinement nous aura permis d'expérimenter de nouveaux modes d'action via les réseaux sociaux. Par exemple, lors du 1er semi-confinement, nous avons identifié des enjeux concernant les habitudes de consommation d'alcool.

Dès lors, nous avons été les premiers à diffuser – via les réseaux sociaux – un sondage sur les comportements en matière de consommation d'alcool. En deux semaines nous avons récolté plus de 1'000 réponses et constaté, par exemple, que la situation de semi-confinement n'avait pas le même impact chez les étudiants (moins d'occasions de boire du fait de la fermeture des bars et de clubs) que chez les télétravailleurs (disponibilité de l'alcool plus importante et contrôle social moins important). Ce sondage proposait également au public de suggérer des stratégies de gestion de la consommation d'alcool dans ce contexte particulier; ce qui a permis de diffuser non seulement les résultats, mais également les solutions proposées par les participants eux-mêmes via les réseaux sociaux.

Dans le milieu sportif, ce semi-confinement a permis de favoriser le maintien du lien, ô combien nécessaire entre les jeunes sportifs et leurs clubs, via un concours de réalisation de films qui ont été diffusés sur différentes plateformes. Dans le futur, ces nouvelles approches pourront être intégrées à

l'ensemble des prestations développées. En ce sens, cette crise, bien qu'ayant impacté bon nombre de nos actions, aura également permis d'en développer de nouvelles. C'est un signe positif pour l'avenir.

## **Programme de prévention en milieu scolaire**

Marquée par la crise du Coronavirus, l'année 2020 a été particulière, notamment en raison de la fermeture des écoles au printemps. Au cours de cette période, de nombreuses actions de prévention primaire ont dû être annulées et reportées à l'année suivante. En 2020, 111 interventions ont été menées dans les établissements scolaires vaudois, touchant 2'030 élèves. Ces chiffres montrent une baisse de 53% du nombre d'élèves ayant bénéficié d'interventions de prévention primaire par rapport à l'année précédente. En termes de nombre d'interventions, la baisse est de 28% par rapport à 2019. La collaboration avec les établissements scolaires dans le développement de programmes de prévention a pu être maintenue malgré la situation, puisque nous avons collaboré avec 16 établissements dans le développement de projets de prévention.

Nous avons également participé aux plateformes du Programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire. Dans ce cadre, nous avons partagé notre expérience et notre savoir-faire développés lors de la mise en œuvre opérationnelle du programme. Nous avons également transmis notre expertise en alcoologie relative aux consommations à risque.

### **Movendi : un projet de prévention.**

2020 a permis la poursuite de la mise en œuvre opérationnelle du projet Movendi (ateliers de prévention alcool en milieu scolaire) et de son évaluation d'impact. Malheureusement, la fermeture des écoles en mars 2020 n'a pas permis de faire passer les questionnaires post-intervention dans les gymnases prévus dans le processus d'évaluation. Ceci nous a conduits à l'impossibilité de mener une évaluation d'impact. De fait, les interventions devront être reconduites en 2021.

Par contre, les interventions dans les écoles professionnelles ont pu être menées, malgré des conditions difficiles liées à la pandémie. Ainsi, des ateliers de prévention animés sur la base d'une posture motivationnelle et adaptés aux comportements des participants en matière de consommation ont été proposés à plus de 900 élèves.

Parallèlement, les questionnaires d'évaluation pré et post-intervention ont été remis à près de 1'800 élèves des groupes intervention et contrôle, dans le cadre de l'évaluation d'impact du projet. Ces expériences se sont bien déroulées, tant du point de vue de l'interaction avec les élèves que de la collaboration avec les établissements. Le programme se poursuivra en 2021 dans les gymnases participant au projet et le rapport final sera disponible en 2022.

## Achats-tests

La FVA participe activement au groupe de travail achats-tests en collaboration avec la Direction générale de la santé (DGS), la Police cantonale du commerce, Addiction Suisse et Unisanté. Les chargées de projet de la FVA et d'Unisanté se sont rencontrées afin de faire un état des lieux des modalités de mise en œuvre des achats-tests, notamment en fonction de la situation sanitaire (protection des équipes, difficultés d'évaluation de l'âge avec le port du masque).

La question de la pertinence de mener des achats-tests dans cette situation particulière liée à la Covid-19 s'est posée. Le calendrier a dû s'adapter à l'évolution de la pandémie et sera planifié notamment en fonction de la disponibilité de la PCC, dont les ressources sont fortement engagées pour le maintien des mesures sanitaires. Le développement de ce programme est absolument nécessaire afin de réduire l'accessibilité des mineurs à l'alcool, puisque lors de la dernière campagne conduite en 2015 dans le canton, le taux de vente moyen était encore de 65%. Il sera repris dès que la situation sanitaire le permettra.

## Formation du personnel de la vente et du service

Douze interventions de 3 heures (263 participant·e·s) ont eu lieu à GastroVaud dans le cadre du Module B Droit des établissements et prévention pour l'obtention de la licence de cafetier-restaurateur. Trois sessions ont été reportées à cause du confinement (de mi-mars à début juin), elles ont été rattrapées entre juillet et septembre. Le cours de la FVA porte sur la prévention des risques liés à la consommation d'alcool : notions de santé publique, addiction, législation, protection de la jeunesse et gestion des situations de vente difficiles.

Pour la 4<sup>e</sup> fois depuis 2014, la FVA est intervenue dans le cadre de la formation du Sommelier suisse de la bière organisé par GastroSuisse. Ce cours sur le thème Bière et société s'est déroulé par vidéoconférence. Les questions abordées de manière interactive portent notamment sur la santé, la législation, la protection de la jeunesse et la gestion des situations de refus de vente.

Un cours a également été donné par la FVA dans le cadre d'un séminaire Sécurité et santé au travail dans la filière HES Bachelor en œnologie. Les thèmes abordés : la prévention des risques liés à la consommation abusive d'alcool et l'alcool au travail : l'alcoolémie, les définitions de l'addiction et de la dépendance, la législation du travail et les responsabilités de l'employeur, ainsi que la manière d'aborder le sujet avec un employé.

# COOL & CLEAN

## Prévention en milieu sportif

L'année a commencé avec un événement d'envergure internationale dans le canton de Vaud : les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Durant toute la manifestation, un stand cool and clean était présent au centre-ville, juste à côté de l'espace de remise des médailles. Dans ce cadre, une délégation de 29 participant·e·s de la Deutsche Olympische Akademie a pris part à une journée d'échange avec des entraîneurs·euses provenant du canton de Vaud.

La situation sanitaire liée à la Covid-19 a perturbé les activités sportives dans l'ensemble du pays. Les clubs ont dû fermer leurs portes, les manifestations et les compétitions ont été annulées. L'été a permis à certains clubs de réouvrir plusieurs mois avant une nouvelle fermeture partielle ou totale. Il a été dès lors nécessaire de repenser les actions de prévention en milieu sportif. Cette année, l'objectif aura été de garder le lien avec les clubs vaudois. En effet, au travers de la visioconférence ou en présentiel, des suivis ont démarré pour 12 clubs. Un entretien d'environ une heure avec un·e entraîneur·euse ou un membre du comité a été organisé dans le but de comprendre les besoins actuels et les mesures déjà mises en place par le club. Ces accompagnements ont permis de créer des ateliers spécifiques en fonction des besoins. Durant deux camps sportifs, un atelier fairplay et un sur le tabac ont été organisés. Trois clubs ont décidé d'intégrer un atelier cool and clean lors d'un entraînement : les thématiques étaient la gestion du stress, le fairplay ou la nutrition. Afin de s'adapter à la situation sanitaire mouvante, l'atelier nutrition a été effectué en visioconférence, ce qui a également permis aux parents de se joindre à l'échange. L'intégration de ceux-ci a été très positive.

Toujours dans le but de favoriser le maintien des contacts, un challenge a été organisé pour les clubs. La consigne était de faire une vidéo ou des photos qui montraient comment les jeunes et les entraîneurs·euses gardaient le lien pendant cette période de semi-confinement où le sport était à l'arrêt total. 18 clubs ont pris part à ce challenge avec une majorité de vidéos créées par les jeunes et leur entraîneur·euse.

Enfin, 50 équipes ont participé au concours « UN SPORT SANS FUMÉE » dont le gain était de 1'000.- francs tirés au sort. 3 clubs romands se sont joints à eux ; ils pouvaient de leur côté remporter une somme allant jusqu'à 5'000.- francs. Ce concours a eu lieu pour la dernière fois en 2020 ; l'année prochaine l'argent sera versé directement aux clubs qui mettront en place des mesures spécifiques en collaboration directe avec le·la délégué·e cantonal·e.



## Alcool et sécurité routière

### Programme *Be my angel*

*Be my angel* est un programme de prévention déployé en milieu festif. Basé sur la promotion du conducteur sobre, il s'appuie sur la sensibilisation aux risques de la conduite avec facultés affaiblies et sur la valorisation de la prise de responsabilités de manière solidaire entre pairs. Créé et coordonné par la FVA, *Be my angel* est actuellement déployé dans l'ensemble de la Suisse romande en collaboration avec les institutions de prévention des cantons romands. Un partenariat avec l'association Am Steuer Nie (ASN) permet de développer le programme *Be my angel* au niveau national.

Les activités du programme *Be my angel* ont été fortement impactées par la crise du coronavirus et ont nécessité d'importantes adaptations afin de pouvoir maintenir les activités de prévention relatives à la conduite avec facultés affaiblies malgré le contexte sanitaire et les restrictions en vigueur.

La majorité des interventions planifiées en 2020 n'ont pas pu avoir lieu suite à l'annulation des grands événements et la fermeture des Clubs.

Les actions de prévention *Be my angel* ont donc dû être redéployées dans un contexte incertain. La majorité d'entre elles ont eu lieu en terrasse dans les bars ouverts durant l'été, ainsi que dans l'espace public où les jeunes se sont retrouvés pour faire la fête faute d'autres manifestations.

En 2020, 52 actions de sensibilisation ont pu être conduites dans le canton de Vaud, soit une diminution de 38% par rapport à 2019. Cette situation particulière a également nécessité d'adapter les interventions. En plus des contrats de confiance proposés aux conducteurs-trices, des quizz de connaissances concernant l'alcool et la conduite ont été proposés au public des bars.



Afin de maintenir la diffusion du programme, des collaborations ont été activées avec les projets de prévention dans l'espace public menés dans différentes régions du canton par les TSHM des services jeunesse des communes ou des Espaces Prévention ; sur la Côte et dans les communes de Nyon, Montreux, Villeneuve, Vevey et la Tour-de-Peilz. Ces interventions de prévention multithématiques ont permis la diffusion des messages, notamment en utilisant et en faisant la promotion des outils Be my angel. En tout ce sont plus de 100 jours d'action qui ont été menés de cette manière.

La période de semi-confinement a également été mise à profit pour redéfinir la ligne graphique du projet *Be my angel* en Suisse romande, celle-ci n'avait pas été revue depuis 2003. *Be my angel* dispose aujourd'hui d'un nouveau logo, d'un nouveau site web réunissant les actions de l'ensemble de la Suisse et d'une mise à jour des applications de calcul d'alcoolémie qui sont maintenant disponibles sur Android, IOS et en Web app multiplateforme.

### **Ateliers et interventions de prévention alcool et sécurité routière**

Tout comme *Be my angel*, les actions de prévention basées sur l'utilisation des simulateurs de conduite et l'organisation d'ateliers de prévention ont été fortement impactées par la situation sanitaire. En effet, la fermeture des écoles et l'annulation des interventions dans les manifestations, ainsi que dans les entreprises ont eu pour effet de diminuer de manière importante les possibilités d'actions. En 2020, 45 journées d'action ont pu être organisées, ce qui correspond à une diminution de 38%.



## FESTIPLUS : Charte vaudoise de prévention pour manifestations

L'année 2020 avait commencé en fanfare avec l'adhésion à la charte FestiPlus des Jeux Olympiques de la Jeunesse à Lausanne. De plus, toutes les équipes des Girons des Jeunesses campagnardes, ainsi que des principaux festivals des Hautes écoles étaient déjà en contact avec la FVA en février. Le semi-confinement a imposé un arrêt brutal des rassemblements. Tout au long de l'année, des incertitudes ont plané sur la possibilité de pouvoir organiser des événements. La FVA a donc continué à recevoir régulièrement des demandes d'adhésion, les organisateur·trice·s espérant que leurs événements pourraient avoir lieu. Mais, hormis les deux premières manifestations d'avant mars, aucune des 21 autres demandes n'a pu finalement se réaliser. Sur ces 23 manifestations, 8 étaient liées aux Jeunesses campagnardes, 4 à des Hautes écoles et 7 primo-demandeuses. Il était prévu au moins une dizaine d'interventions auprès des équipes des bars, mais seulement celle prévue pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse a pu avoir lieu.

Les points innovants en matière de prévention qui ont été développés par la FVA cette année concernaient la santé sexuelle et la notion du consentement. Pour exemple, 5 manifestations des Jeunesses campagnardes envisageaient de nouvelles mesures de prévention autour de ces thèmes (sensibilisation des équipes, affichages de messages clés dans des espaces sensibles, mise à disposition de préservatifs).

**Pour les équipes des bars :** un nouveau modèle de carte des boissons et un chablon spécifique pour les 3 boissons sans alcool moins chères que la boisson alcoolique la moins chère (art. 45 LADB) sont disponibles sur le site internet de FestiPlus.

**Santé sexuelle:** le site internet de la charte a été enrichi d'un chapitre sur la notion du consentement et d'un autre sur celui du genre avec des définitions et des références utiles. La fondation PROFA a partagé son expertise avec la FVA et validé les contenus du site.

## **NightLife Vaud : prévention et réduction des risques en milieu festif**

L'année 2020 est marquée par le début de la pandémie de Covid-19 qui a fortement pesé sur le milieu festif et nos actions. En effet, nos actions de terrain ont été stoppées de mi-mars à mi-juillet, et de novembre à décembre.

Toutefois, avant la pandémie et pendant la période d'ouverture de juillet à octobre, nous avons pu réaliser 15 actions. Les intervenant-e-s ont pu rencontrer le public dans son milieu de fête et dans différents contextes et settings. Malgré la situation difficile liée à la pandémie, nous avons tout de même pu mener 15 actions dans des manifestations, des clubs et dans les bars.

En comparaison des années précédentes, 2020 se caractérise donc par une baisse importante du nombre d'actions. En effet, 18 actions planifiées ont été annulées à cause de la pandémie, et une baisse importante des demandes en cours d'années s'est produite en raison de la situation sanitaire.

Dans le cadre des projets NightLife Vaud et Be my angel, le secteur prévention de la FVA a rapidement lancé un sondage afin de déterminer si la consommation d'alcool s'était modifiée, mais également pour connaître les raisons d'un tel changement et les motivations des personnes à diminuer leur consommation. Les résultats ont permis la mise en place d'une campagne de prévention sur les réseaux sociaux. Nous avons diffusé le sondage du 24 mars au 2 avril 2020 et nous avons communiqué sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook) de NightLife Vaud et *Be my angel* les mois qui suivaient. Les posts ont rencontré du succès et ont permis d'une part de diffuser des messages de prévention auprès du public, mais également d'agrandir le public de ces deux projets de prévention. Le sondage et la campagne qui a suivi ont permis de diffuser des messages et de susciter la réflexion et l'échange chez les répondant-e-s. Cette campagne a également permis de garder le lien avec le public des programmes Be my angel et NightLife Vaud, de maintenir une visibilité.

# CAMPAGNE «CONFINEMENT ET ALCOOL» SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



### Vos idées

pour diminuer votre consommation

- Faire un challenge sans alcool
- S'encourager à 2 pour trouver un rythme ensemble
- Diminuer ensemble
- Ne pas boire seul.e
- Impliquer ses ami.e.s



### Vos idées

pour diminuer votre consommation

- Respecter mes choix de consommation
- Ne pas me laisser influencer
- Avoir confiance en moi
- Trouver un but ou une motivation
- Apprendre à refuser



#nightliffevau  
#bemyangel\_vaud

## **Centre de référence, et formation**

### **Dry January**

La FVA a soutenu le lancement du Dry January porté par le Groupement romand d'études des addictions (GREA) en participant aux séances de réflexions sur le projet et en diffusant largement la campagne via ses canaux de communication.

### **Prévention en milieu festif**

En tant que centre de référence de prévention, la FVA soutient la mise en œuvre d'actions de prévention au niveau régional. Ainsi, malgré la pandémie, des projets de prévention en milieu festif ont été soutenus sur l'ensemble de la Côte et dans les communes de la Riviera. La FVA a mis à disposition ses connaissances dans les domaines de la prévention en milieu festif et en alcoologie.

### **Alcool et seniors**

Ce projet initié en 2017 a pris fin en 2020. Il a été coordonné conjointement par le GREA et le CLASS (conférence latine des affaires sanitaires et sociales) et a fait suite à l'arrêt de l'impulsion de l'OFSP pour la semaine alcool. Afin de garder une dynamique intercantonale et de profiter de fonds attribuables, un groupe de travail latin a choisi le thème Alcool et vieillesse pour poursuivre une collaboration. Cette année, la FVA a activement participé à la finalisation de ce projet : une foire aux questions (FAQ) a été créée par le groupe de travail dans le but de renseigner de manière synthétique les personnes concernées, leurs proches, les professionnels en contact avec les seniors et les médias. Une demi-journée de sensibilisation destinée aux professionnels en lien avec les seniors sera organisée à l'automne 2021.

### **Formation dans le cadre du diplôme fédéral des thérapies complémentaires**

La FVA a donné une formation de 12 heures sur le thème de la prévention des risques liés aux abus de substances dans le cadre du module «Santé et éthique». Le contenu du cours a dû être adapté à l'enseignement à distance.

## **Intervention à la Fondation pour l'animation socioculturelle Lausannoise (FASL)**

Suite à une demande de la FASL, une équipe d'un centre d'animation a mené une réflexion sur la consommation problématique d'alcool de certain·e·s usager·ère·s. Cela a donné lieu à une démarche plus approfondie dans le but d'élaborer une charte permettant un positionnement d'équipe sur la question des consommations d'alcool et d'autres substances psychotropes en lien indirect avec les activités du Centre.

## **Mesure de prévention pour le Tribunal des mineurs**

La FVA organise ponctuellement des ateliers de prévention dans le cadre des mesures destinées à des personnes mineures ayant commis une infraction en lien avec la consommation d'alcool. Les objectifs de cette mesure sont de rappeler la législation, favoriser les stratégies de réduction des risques et des dommages et de prévenir les risques liés à la conduite avec facultés affaiblies.

## **Plateformes, comités et collaborations au niveau romand**

Pour la FVA, l'échange et la réflexion avec les membres du réseau sont nécessaires au développement d'actions de prévention innovantes. En ce sens, le secteur Prévention de la FVA s'engage activement dans différentes plateformes ou comités de pilotage. Ainsi, en 2020, nous avons participé aux plateformes Ados, NightLife, Prévention-Genre, ainsi qu'à la Commission Formation et au bureau du GREA. Nous prenons également part au Groupe d'experts addictions, aux plateformes du *Programme de prévention des conduites addictives en milieu scolaire*, au réseau *Enfant de parents dépendants*, au Comité de labélisation du projet *Communes en santé*, à la plateforme PPMTS et à Peer Work Suisse. Enfin, nous coordonnons les projets *Be my angel* et *cool & clean* au niveau romand.



# Secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique (SAT)



**Aline Boquien**, Membre de direction, Responsable du secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique

Le secteur d'Accompagnement Socio-Thérapeutique de la FVA (ci-après SAT) adresse ses prestations à toute personne en questionnement ou en difficulté avec sa consommation d'alcool, en particulier les consommateurs·trices à risque dont ceux·celles qui présentent une alcoolodépendance.

Le SAT accompagne également l'entourage touché par la problématique alcool. Familles, collègues, employeurs, professionnel·le·s non spécialisé·e·s se sentent en effet souvent démunis face aux difficultés de leurs proches et peuvent se trouver « embarqué·e·s » dans une valse qui les éloigne de leur rôle.

Trouver sa « juste » place dans cette relation à trois avec le produit, rester centré sur son rôle, sur ses missions (pour les professionnel·le·s), tout en tenant compte des réalités produites par la problématique addictive, tient souvent d'un challenge difficile à relever seul·e.

Les professionnel·le·s, socio-thérapeutes spécialisé·e·s en alcoologie (intervenant·e·s sociaux·ales, psychologues de formation) proposent des évaluations et un accompagnement des projets individuels fondés sur une approche biopsychosociale et sur le concept de rétablissement.

Leurs interventions sont ajustées à la demande et au contexte (ex. répercussions somatiques, contexte judiciaire) et à la configuration du réseau de professionnels.

## Organisation du secteur

Afin de respecter les particularismes locaux, de faciliter au mieux l'accès à nos prestations aux personnes les plus vulnérables et isolées, le SAT couvre le canton de Vaud grâce à 11 intervenant·e·s socio-thérapeutes spécialisé·e·s en alcoologie (ci-après ISSA) basé·e·s dans 8 antennes régionales : Lausanne, Nyon, Morges, Yverdon, Payerne, Orbe et Vallée de Joux, Vevey, ainsi que Rennaz et Château d'Oex.

Outre les entretiens proposés au bureau, les ISSA se déplacent dans leur région à domicile, sur les lieux d'hospitalisation (soins somatiques ou psychiatriques), en institution, sur les lieux de détention.

En outre, 2 ISSA basé·e·s à Lausanne sont rattaché·e·s à un secteur appelé «Itinérance». Leur rôle est d'intervenir en soutien des équipes en fonction de la fluctuation des demandes, garantissant ainsi une réponse sous maximum 48 heures.

Cette année, le SAT a connu quelques changements avec l'arrivée en février 2020 d'Aline Boquien, Responsable du secteur, le départ de collaborateurs·trices connu·e·s du réseau depuis de nombreuses années et l'arrivée de leurs remplaçant·e·s sur Payerne et Lausanne.

## **Notre approche**

Toute personne qui contacte la FVA est porteuse d'une demande ; elle a identifié un besoin, que ce soit le sien ou celui de son entourage. Lors des premières rencontres, le·la bénéficiaire a besoin d'être accueilli·e et entendu·e avant de pouvoir s'engager dans un suivi. Proposer un accueil centré sur la demande est essentiel à la construction de l'alliance thérapeutique.

Au-delà de la relation, chacun a besoin de comprendre le cadre et les méthodes qui lui seront proposées. Psychologues, travailleurs·euses sociaux·ales, éducateurs·trices et infirmiers·ières ; les intervenant·e·s issu·e·s de différents métiers que nous appelons ISSA, sont tous formé·e·s à l'entretien motivationnel et spécialisé·e·s en alcoologie. Ils s'attachent à ce que la technique acquise participe à une attitude et un savoir-être qui favorise la relation et l'atteinte des objectifs du bénéficiaire, ce qui leur permet, lorsque c'est indiqué, d'accompagner la personne dans la mise en place d'un accompagnement adapté à ses besoins (médical, social, psychothérapeutique, etc.).

Ainsi autodétermination, développement du pouvoir d'agir et encouragements à participer à la vie sociale sont des notions intégrées aux interventions, dans une optique de rétablissement.

La plupart des accompagnements se font en collaboration avec un·e médecin généraliste et/ou psychiatre, en cabinet ou en institution. Selon les situations, la configuration et les besoins du réseau de professionnels ou le projet thérapeutique envisagé, les ISSA proposent un accompagnement qui peut être très ciblé et ponctuel tout comme il peut être dense, global et relever du case management.

Pour plus détails, le « Concept d'Intervention du secteur d'Accompagnement de la FVA » peut être consulté directement sur notre site internet [fva.ch/qui-sommes-nous](http://fva.ch/qui-sommes-nous).



## **Evaluation et accompagnement des mésusages et des troubles d'usage de l'alcool**

Le projet d'accompagnement est co construit avec la personne et varie en fonction de ses besoins, de ses projets au sens large (santé, cadre familial, professionnel, judiciaire): bilans alcoologiques, interventions précoces, réduction des risques (RdR), projet de réduction de consommation ou consommation contrôlée, accompagnement vers l'abstinence et prévention de la rechute.

Les projets de nos bénéficiaires et la protection de leur santé (physique et psychique) priment dans notre approche.

### **Accompagnement des proches**

Il s'agit de personnes ayant dans leur famille, dans leur entourage privé ou professionnel, une personne qui présente des problèmes liés à sa consommation d'alcool.

Les proches sont souvent impactés et très sollicités, tiraillés entre le souhait d'aider et la nécessité de se préserver.

Proches aidants, embarqués ou non dans une dynamique de codépendance, ils peuvent éprouver le besoin d'un accompagnement ponctuel ou plus conséquent pour ajuster leur positionnement et maintenir un équilibre dans la situation.

### **Le réseau, les entreprises, les communes et les autres partenaires**

Par le biais d'interventions brèves ou d'intervisions, le SAT offre soutien et conseil aux partenaires non spécialisés en addictologie/alcoologie, y compris au réseau de soins (ambulatoire et hospitalier).

En outre, le SAT propose des formations en alcoologie qui s'adressent à tous les partenaires désirant acquérir des connaissances de base et/ou un perfectionnement en alcoologie (institutions, entreprises, centres de formation).

Les employeurs sont de plus en plus sensibles aux problématiques liées à la consommation d'alcool dans le cadre professionnel. Dans ce contexte, le SAT propose d'une part son expérience aux services RH et santé au travail, ainsi qu'aux directions et chefs d'entreprises, et d'autre part, accompagne tout employé en difficulté avec sa consommation d'alcool.

Dès lors et lorsque cela s'avère nécessaire, des conventions de collaborations spécifiques sont établies avec les partenaires concernés pour notamment garantir la confidentialité.

Par ses liens et collaborations avec le secteur Prévention, le SAT concourt, par l'augmentation de la littéracie en santé, à des allers-retours efficaces entre les interventions précoces ou curatives et la promotion d'environnements favorables.

## le SAT en 2020

Les neurosciences éclairent aujourd'hui les mécanismes à l'œuvre dans la mise en place et le maintien des pratiques addictives. Ces mécanismes impactent notamment la flexibilité cognitive, les capacités d'apprentissage, la perception de soi, y compris de son histoire. Tout cela paraît bien inquiétant au moment d'affronter une crise sanitaire telle que celle que nous avons vécue en 2020.

Les pratiques addictives s'inscrivent souvent dans des contextes qui ont nécessité de la part des acteurs·trices une certaine résilience. Développée par bon nombre de nos bénéficiaires, cette capacité à rebondir, à se relever leur a permis de traverser des étapes de vie jalonnées pour certains d'abandon, de maltraitance, d'abus divers. L'alcool leur aura donné cette illusion d'adoucir certains moments, d'atténuer certaines douleurs, aura éveillé les sens endormis de certains autres.

Cette rencontre les aura peut-être aidé·e·s dans un premier temps, aura peut-être participé, de façon silencieuse, à une lutte pour cette liberté, avant de les aliéner.

Certaines personnes que nous accompagnons ont fait montre de ressources incroyables à travers leur parcours de vie, et nous serions tentés de les considérer comme des rescapées de crises sans cesse renouvelées. Après combien de «vagues» se sont-elles relevées le souffle coupé, fatiguées, blessées ?

En ces temps où chacun doit s'adapter à un contexte qui le dépasse, bénéficiaires de nos institutions comme professionnel·le·s, nous n'abordons pas tous·tes la situation avec les mêmes atouts.

La crise vue nécessairement comme une opportunité, nous ne connaissons que trop bien. Il faut reconnaître qu'il est rare que le SAT reçoive des demandes d'information «anodines». Toute demande qui nous parvient porte a minima une inquiétude, un besoin de réassurance, et nous ne pouvons que regretter que les demandes arrivent souvent quand l'alcool a déjà causé des dégâts et qu'il s'agit d'accepter, de restaurer la confiance, réparer, accompagner le rétablissement. Espérons que les prises de conscience générées par des actions auprès de la population générale telles que le Dry January auquel la FVA a participé, notre campagne d'affichage, ainsi que le développement d'interventions précoces avec nos partenaires permettra à chacun de se questionner et de se positionner le plus tôt possible. Le contexte sanitaire nous a tous touché·e·s. Nous nous sommes inquiété·e·s en premier lieu pour nos bénéficiaires. Certain·e·s sont déjà très isolé·e·s. Comment allaient-ils-elles supporter la perte du peu de lien social dont nous savions qu'il était déjà si fragile ?

Comment concilier les consignes de télétravail et le maintien du lien ? Comment concilier le souci pour la santé de bénéficiaires identifié-e-s comme personnes vulnérables sur le plan somatique et les préoccupations légitimes des intervenant-e-s pour leur santé psychique. Comment trouver un équilibre entre ce souci qui nous anime au quotidien et le devoir de protection des collaborateurs-trices ?

Comment faire quand la proximité n'est plus possible, que le contact visuel ne l'est pas plus ? Si ce n'est se faire confiance et construire ensemble. Trouver la juste mesure entre exigence mutuelle et confiance, toujours avec bienveillance.

L'équipe du SAT a réagi au plus vite. En demandant aux bénéficiaires où ils-elles nous attendaient et en nous laissant guider par leurs besoins, leur connaissance de leurs propres ressources, de leurs propres limites.

Comme dans de nombreuses structures, la crise a aussi représenté une opportunité pour l'équipe de s'ouvrir à de nouvelles pratiques : visioconférences, téléconsultation; elle a été l'occasion pour les professionnel-le-s de sortir de leur zone de confiance, de bousculer certaines évidences.

Nos bénéficiaires ont l'expérience de la crise, ils-elles sont des modèles de résilience, ils-elles nous l'ont montré. D'ailleurs, les individus qui présentent un haut niveau de recherche de sensation peuvent être beaucoup plus à l'aise dans un contexte incertain qui nécessite des adaptations successives. Pour nombre de nos bénéficiaires, la crise a de fait redistribué les rôles. Quand ils-elles étaient auparavant en situation de handicap, à l'extérieur, confronté-e-s au regard des autres, à des tentations répétées, à des injonctions sociales insistantes, ils-elles devenaient derrière leur masque anonymes parmi les anonymes, anxieux-euses parmi les nouveaux anxieux-euses, habitué-e-s à l'isolement parmi ceux-celles qui le découvraient, dépendant-e-s de leurs pratiques certes mais moins dépendants des autres, juste un peu plus dans la norme, juste un peu moins en situation de handicap quand d'autres le deviennent, déstabilisé-e-s par tous ces changements.

Cette année 2020 a aussi vu augmenter la proportion de nos bénéficiaires en attente de réponse suite à une demande faite à l'OAI. Précarisation des situations individuelles liée à la situation sanitaire ? Changement lié à la réintégration de l'addiction comme motif légitime d'une incapacité de travail ? Il est sans doute beaucoup trop tôt pour en tirer des conclusions.

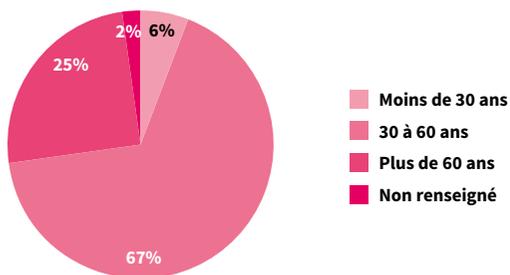
Nous restons dans tous les cas très attentifs à toutes les demandes qui nous sont adressées. En particulier à celles susceptibles d'émerger maintenant, portées par celles et ceux qui jusque-là étaient moins enclins à entretenir une relation à l'alcool dommageable pour eux-elles et pour leurs proches. La crise sanitaire aura été pour certains le « stresser de trop ». Manque d'activités, ennui, solitude, isolement, anxiété, recherche de plaisir ; autant de facteurs possiblement à l'origine d'une augmentation de consommation et d'un mésusage de l'alcool.

# Secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique (SAT)

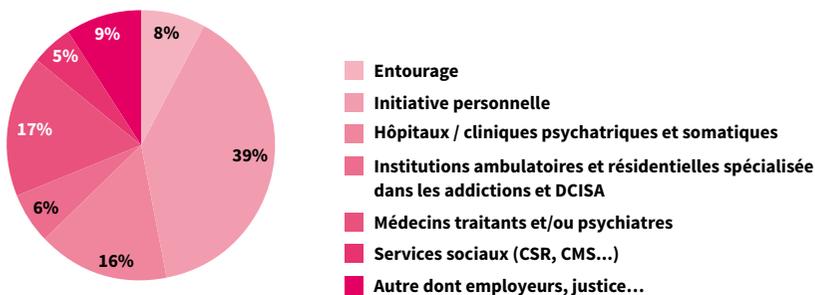
## Quelques chiffres clés

**729** personnes accompagnées par le SAT en 2020  
dont **10%** de proches

### Âge moyen des bénéficiaires



### Personnes ou organismes à l'initiative du 1<sup>er</sup> contact



## Principaux développements

### Téléconsultation

Afin de disposer d'un cadre clair lors des consultations tenues par téléphone ou en visioconférence, l'équipe du SAT a rédigé une charte de téléconsultation qui est dorénavant remise aux bénéficiaires concerné-e-s. Cette dernière peut être téléchargée sur la page accompagnement du site [www.fva.ch/accompagnement](http://www.fva.ch/accompagnement), dans les rubriques "Vous-même" et "Votre entourage".

### Projet de déménagement du bureau de Vevey dans les locaux de la Fondation de Nant

Les échanges initiés avec la Fondation de Nant ont permis de mettre en valeur le besoin de renforcer les collaborations au profit des bénéficiaires. Le déménagement, en juin 2021, de notre bureau de Vevey au sein du bâtiment de la psychiatrie communautaire de la Fondation de Nant en sera une première étape.

### Amélioration continue des pratiques

Malgré la situation sanitaire et en tenant compte des recommandations, nous avons – pour compléter les **supervisions** en place depuis quelques années – pu maintenir quelques séances en présentiel :

- **Plan de crise** : Intervention de Pascale Ferrari et Caroline Suter auprès de l'équipe du SAT dans le cadre de l'implémentation du Plan de Crise Conjoint dans le canton de Vaud
- Formation et partage de pratiques autour de la consommation contrôlée et du **Programme «Mes Choix»** à l'occasion de la sortie de la nouvelle version

### Intervisions/Formations

Le SAT a continué à être sollicité par des institutions désireuses de mettre en place des collaborations (formations, intervisions, travail sur la politique institutionnelle).

Pour cette offre destinée aux partenaires non spécialisés en addictologie/alcoologie, il s'agit d'amener un regard pointu en alcoologie et de participer à l'identification et à la prise en charge adéquate des personnes en difficulté avec leur consommation d'alcool tout en s'appuyant sur l'expérience et les compétences spécifiques des professionnels des institutions (notamment la psychogériatrie).

Par exemple, l'intervision doit permettre aux professionnel-le-s de se sentir plus armés pour repérer, orienter et/ou prendre en charge les problématiques addictives spécifiques à leur public auxquelles ils-elles sont confronté-e-s.

# ALCOOL

Prévention & accompagnement  
Pour vous? Vos proches?

021 623 84 84

fva.ch



## Campagne d'affichage

Si la pandémie de coronavirus a eu un impact général sur l'ensemble de la population; elle a également influencé le rapport à l'alcool de certaines personnes. En effet, la fermeture des bars et des restaurants a entraîné une diminution de la consommation pour certain·e·s. En revanche, pour une population plus vulnérable, ce contexte a pu conduire à une augmentation des consommations.

Dans cette situation, la FVA a eu à cœur d'offrir son soutien à toutes les personnes concernées ; elle l'a rappelé par le biais d'une campagne d'affichage largement diffusée sur l'ensemble du canton. Entre le 22 juin et fin juillet 2020, ce ne sont pas moins de 175 affiches de 2 formats différents qui ont été vues dans 7 agglomérations vaudoises :

- Nyon
- Lausanne
- Vevey-Montreux
- Rennaz
- Yverdon-les-Bains
- Orbe
- Payerne



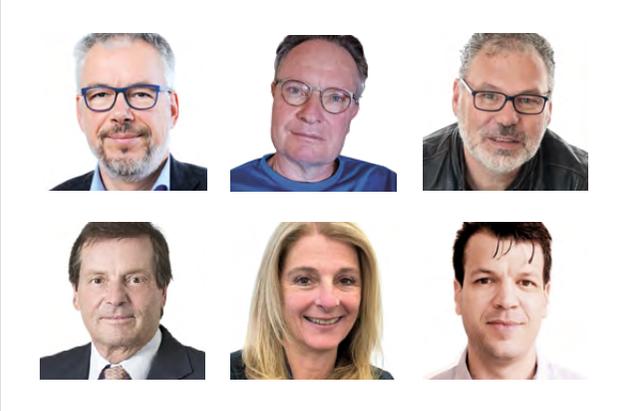
## **Plateformes, comités et collaborations institutionnelles**

La FVA a participé, par la présence de membres de la direction ou de leurs représentants, aux évènements suivants :

- Plateforme «Fonctions dirigeantes» Groupement Romand d'Etudes des Addictions GREA
- Comité d'organisation des Rencontres Vaudoises d'Addictologie
- Journées de la Société française d'alcoologie SFA à Paris (FVA membre)
- Comité scientifique de la fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances FORDD
- Plateforme «Prisons» du Groupement Romand d'Etudes des Addictions GREA
- Plateformes «Coordination Santé mentale et addictions» dans les 4 régions des Réseaux de Santé (Région Lausanne, La Côte, Nord Broye et Haut-Léman) dont la FVA est membre
- Groupe «Addictologie» du Réseau Santé Région Lausanne
- Groupe «Addictions» de l'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté AVOP (FVA membre)



# Le conseil de fondation au 31.12.2020



## Conseil de fondation

**Perry FLEURY**, Co-Président ad interim, Consultant en Ressources Humaines

**Jean-Pierre RANDIN**, Co-Président ad interim

Médecin – Ancien médecin conseil de la ville de Lausanne

**Christian CHENAUX**, Directeur, Fondation Estérelle-Arcadie

**Jean-Christophe DISERENS**, Avocat, Etude Kellerhals Carrard

**Danièle HUBER-MAMANE**, Première juge de paix, Ouest lausannois

**Hervé KÜNDIG**, Responsable du secteur Recherche, Addiction suisse



## Bureau du Conseil de fondation

**Perry FLEURY**, Co-Président ad interim, Consultant en Ressources Humaines

**Jean-Pierre RANDIN**, Co-Président ad interim

Médecin – Ancien médecin conseil de la ville de Lausanne

**Franck SIMOND**, Directeur FVA (voix consultative)

## Organe de révision

**CRC Révision SA**, Lausanne

# Les collaborateurs au 31 décembre 2020



## Direction et Administration

**Franck SIMOND**, Directeur

**Nathalie PICCARD**, Assistante de direction

**Florence REVAZ**, Responsable de l'administration et de la réception



## Secteur Prévention

**Stéphane CADUFF**,  
Responsable du secteur Prévention

**Joëlle DURUZ**, Chargée de projet

**Cécile HOMBERG**, Chargée de projet

**Rose-Marie NOTZ**, Chargée de projet

**Yana SCHEURER**, Chargée de projet

**Estela VILLAMARIN**, Chargée de projet

**Paola TARCHINI**, Assistante de projet



## Secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique (SAT)

**Aline BOQUIEN**, Responsable du secteur Accompagnement  
Socio-Thérapeutique



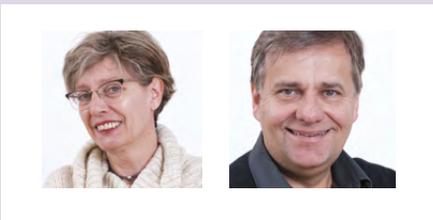
### Bureau régional de Lausanne et secteur Itinérance

**Catherine BAILLY**, ISSA\*

**Nathalie CAROCCIA**, ISSA\*

**Ophélie CODOUREY**, ISSA\*

**Estela VILLAMARIN**, ISSA\*



### Bureau régional d'Yverdon

**Carole ISOZ**, ISSA\*

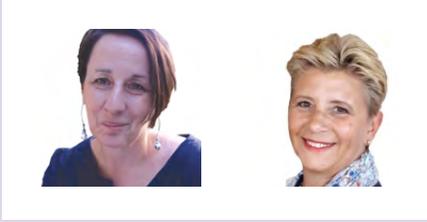
**François MARVILLE**, ISSA\*



### Bureau régional de Vevey

**Corine CHEVAUX**, ISSA\*

**Christine MAIRE**, ISSA\*



### **Bureau régional de Nyon**

**Pascale ERNST**, ISSA\*

**Catherine BAILLY**, ISSA\*



### **Bureau régional d'Orbe et Vallée de Joux**

**Laetitia COMTE PIQUERO**, ISSA\*



### **Bureau régional de Morges**

**Carole ISOZ**, ISSA\*

**Christine MAIRE**, ISSA\*



### **Bureau régional de Payerne**

**Vincent JAYET**, ISSA\*



### **Bureau régional de Rennaz et Château-d'Oex**

**Christine MAIRE**, ISSA\*

**Corine CHEVAUX**, ISSA\*

**TOTAL EPT: 17.7**

\*ISSA = Intervenant-e socio-thérapeute spécialisé-e en alcoologie

## CERTIFICAT

N° 19 – 38 – 011

Le système de management élaboré et mis en œuvre par :



**La Fondation vaudoise contre l'alcoolisme**  
**Avenue de Provence 4**  
**CH-1007 Lausanne**

A été audité et certifié selon les exigences du référentiel

### QuaThéDA 2020

Périmètre certifié :

**Siège de Lausanne ainsi que les antennes régionales d'Orbe, Nyon, Morges, Payerne, Yverdon-les-Bains, Vevey et Rennaz**

Pour les champs d'activités suivants :

**Prestations ambulatoires d'accompagnement socio-thérapeutique à des personnes en difficulté avec leur consommation d'alcool, ainsi que pour leurs proches**  
**Développement et conduite de programme de prévention et de réduction des risques**

Ce certificat est valable\* du 4.08.2020 au 3.08.2023

Sa validité est garantie par des audits de surveillance annuels.

L'audit de renouvellement de la certification doit avoir lieu avant le 4.07.2023

Version 01 – institution certifiée depuis 2020

Autorisé par

Stéphane Perrottet  
Directeur de l'organisme de certification

Marie-Aude Berset  
Membre de la commission de certification

**EdelCert & InSpectorat Sàrl**

Av. De la Gare 8  
CH -1700 Fribourg

[www.edelcert.ch](http://www.edelcert.ch)



\* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre public EdelCert & InSpectorat qui est accessible sous [www.edelcert.ch](http://www.edelcert.ch) et [www.quatheda.ch](http://www.quatheda.ch) atteste de la validité du présent certificat.



## Direction

Avenue de Provence 4 , 1007 Lausanne  
T. +41 21 623 84 84 / F. +41 21 623 84 96  
[info@fva.ch](mailto:info@fva.ch)

## Secteur Prévention

Avenue de Provence 4, 1007 Lausanne  
T. +41 21 623 37 05 / F. +41 21 623 84 96  
[prevention@fva.ch](mailto:prevention@fva.ch)

**Nous contacter :**

**T. +41 21 623 84 84**



## Secteur d'Accompagnement socio-thérapeutique (SAT)

### RÉGION CENTRE

#### FVA – Lausanne

Avenue de Provence 4  
1007 Lausanne

### RÉGION EST

#### FVA - Vevey

Fondation de Nant  
Centre de psychiatrie communautaire  
Rue des Communaux 7  
1800 Vevey

#### FVA – Rennaz et Château-d'Oex

Espace Santé Rennaz  
Route des Tilles 6a  
1847 Rennaz

### RÉGION NORD

#### FVA – Orbe et Vallée de Joux

Rue de la Poste 3  
1350 Orbe

#### FVA - Payerne

Place du Marché 10  
1530 Payerne

#### FVA - Yverdon

Rue du Nord 3  
1400 Yverdon-les-Bains

### RÉGION OUEST

#### FVA - Nyon

Rue des Marchandises 17  
1260 Nyon

#### FVA – Morges

Av. de Lonay 2 bis  
1110 Morges

**fva.ch**